
**Artifices de divertissement —
Catégories 1, 2 et 3 —**

**Partie 1:
Terminologie**

Fireworks — Categories 1, 2 and 3 —

Part 1: Terminology
iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 25947-1:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c951529b-414e-4f11-8810-5d316b6ff69a/iso-25947-1-2017>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 25947-1:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c951529b-414e-4f11-8810-5d316b6ff69a/iso-25947-1-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
Bibliographie	6
Index alphabétique	7

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 25947-1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c951529b-414e-4f11-8810-5d316b6ff69a/iso-25947-1-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c951529b-414e-4f11-8810-5d316b6ff69a/iso-25947-1-2017>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 264, *Artifices de divertissement*.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 25947 est disponible sur le site Internet de l'ISO.

Artifices de divertissement — Catégories 1, 2 et 3 —

Partie 1: Terminologie

1 Domaine d'application

Le présent document définit divers termes concernant la conception, la construction, l'emballage primaire et les essais des artifices de divertissement de catégories 1, 2 et 3.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 25947-2, *Artifices de divertissement — Catégories 1, 2 et 3 — Partie 2: Catégories et types*

3 Termes et définitions (standards.iteh.ai)

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>.

3.1

niveau de qualité acceptable

NQA

sur une série continue de lots, niveau de qualité qui, pour le contrôle par échantillonnage, constitue la limite pour une moyenne de processus satisfaisante

[SOURCE: ISO 2859-1:1999, 3.1.26]

3.2

essai de lot

essai effectué sur un échantillon de produits pris au hasard dans un lot de production pour vérifier la conformité à une norme donnée

Note 1 à l'article: L'essai de lot nécessite que tous les produits du lot de production soient conformes aux caractéristiques exigées par la norme pour assurer l'homogénéité de l'ensemble du lot. Il vise à prouver que tous les produits qui sont mis sur le marché sont conformes au type décrit dans le certificat d'examen de type et ont passé avec succès les essais de type définis par la norme.

3.3

poudre noire

mélange intime de charbon et de nitrate de sodium ou de potassium, avec ou sans soufre

3.4

vitesse de combustion de la composition

masse active (3.27) en grammes divisée par la durée de l'effet en secondes

3.5

charge d'éclatement

composition pyrotechnique (3.36) destinée à éclater pour ouvrir le *corps de l'artifice* (3.14) avant d'expulser un ou plusieurs *composants pyrotechniques élémentaires* (3.37), qui peut également transmettre l'allumage

3.6

produit avec non-conformité critique

produit non conforme (3.28) qui présente une ou plusieurs *non-conformités critiques* (3.7), pouvant également comporter ou non des *non-conformités majeures* (3.24) ou *mineures* (3.26)

3.7

non-conformité critique

non-conformité (3.29) qui, d'après le jugement ou l'expérience, est susceptible de conduire à des situations dangereuses ou à un manque de sécurité

Note 1 à l'article: Ce type de non-conformité est appelée «classe A de non-conformité» dans l'ISO 2859-1:1999.

3.8

débris

toute partie de l'*artifice de divertissement* (3.15) restant après qu'il a fonctionné

3.9

fléchissement

angle de déviation de l'extrémité d'un fil enrobé d'une composition par rapport à l'horizontale après que l'*artifice de divertissement* (3.15) a cessé de se consumer

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 25947-1:2017

3.10

charge d'effet

composition pyrotechnique (3.36) autre qu'une *charge propulsive* (3.34) ou *charge d'éclatement* (3.5), qui, en fonctionnement, est destinée à brûler ou à exploser pour produire un effet visuel et/ou sonore

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c951529b-414e-4f11-8810-5d316b6ff69a/iso-25947-1-2017>

3.11

bouchon de fermeture

partie ou sertissage destiné à fermer une extrémité du *corps de l'artifice* (3.14)

3.12

explosion

libération d'énergie en un temps très court accompagnée d'un effet sonore déflagrant, avec ou sans flash lumineux

3.13

support externe

support qui ne fait pas partie intégrante de l'article ou qui doit être fixé à l'article par l'utilisateur avant utilisation pour fournir la stabilité

Note 1 à l'article: Le support externe inclut, mais sans y être limité: enterrer l'article dans un sol ou un matériau meuble, fixer l'article sur un piquet ou utiliser des objets lourds (par exemple des sacs de sable).

3.14

corps de l'artifice

conteneur conçu pour contenir les *compositions pyrotechniques* (3.36) dans un *artifice de divertissement* (3.15)

Note 1 à l'article: Selon sa résistance mécanique, ce conteneur peut influencer intentionnellement (de par sa conception) le comportement de l'artifice de divertissement.

3.15**artifice de divertissement**

dispositif contenant une *composition pyrotechnique* (3.36) qui, lorsqu'il fonctionne, se consume et/ou explose afin de produire un effet visuel ou sonore, ou un mouvement, ou une combinaison de ces effets, conçu comme forme directe de divertissement

3.16**premier effet principal**

effet principal (3.32) d'un *artifice de divertissement* (3.15) qui est le premier à se produire pendant le fonctionnement d'un artifice de divertissement

3.17**tête à friction**

tête d'allumage (3.18) dont l'allumage se réalise par frottement

3.18**tête d'allumage**

mèche d'allumage (3.20) constituée uniquement d'une *composition pyrotechnique* (3.36)

3.19**combustion de la mèche d'allumage**

combustion qui suit immédiatement l'allumage et précède tout effet

3.20**mèche d'allumage**

composant d'un *artifice de divertissement* (3.15) qui est allumé pour initier son fonctionnement

3.21**durée de combustion invisible**

durée entre l'*effet préliminaire* (3.30) et le *premier effet principal* (3.16)

3.22**combustion invisible**

combustion qui a lieu dans l'*artifice de divertissement* (3.15) et qui n'est pas visible par la personne qui a allumé l'artifice de divertissement

3.23**produit avec non-conformité majeure**

produit non conforme (3.28) qui présente une ou plusieurs *non-conformités majeures* (3.24), pouvant également présenter ou non des *non-conformités mineures* (3.26), mais aucune *non-conformité critique* (3.7)

3.24**non-conformité majeure**

non-conformité (3.29) qui, sans être une *non-conformité critique* (3.7), risque de provoquer une défaillance, ou bien de réduire de façon importante la possibilité d'utilisation de l'*artifice de divertissement* (3.15) ou d'accroître le danger potentiel

Note 1 à l'article: Ce type de non-conformité est appelée «classe B de non-conformité» dans l'ISO 2859-1:1999.

3.25**produit avec non-conformité mineure**

produit non conforme (3.28) qui présente une ou plusieurs *non-conformités mineures* (3.26), mais sans aucune *non-conformité critique* (3.7) ou *majeure* (3.24)

3.26**non-conformité mineure**

non-conformité (3.29) qui ne réduira vraisemblablement pas la possibilité d'utilisation de l'*artifice de divertissement* (3.15)

Note 1 à l'article: Ce type de non-conformité est appelée «classe C de non-conformité» dans l'ISO 2859-1.

3.27

masse nette de composition ou masse active

MA

masse de *composition pyrotechnique* (3.36) dans l'*artifice de divertissement* (3.15), à l'exclusion de la composition contenue dans la *mèche d'allumage* (3.20), les *relais de transmission* (3.34) et les *têtes de friction ou d'allumage* (3.18)

Note 1 à l'article: «Quantité nette de composition» ou «quantité équivalente nette de composition», «masse nette de composition» ou «poids net de composition» sont souvent utilisés comme synonymes.

3.28

produit non conforme

artifice de divertissement (3.15) ou *emballage primaire* (3.31) ayant une ou plusieurs *non-conformités* (3.29)

3.29

non-conformité

non-satisfaction à une exigence

3.30

effet préliminaire

effet visuel qui suit la combustion de la *mèche d'allumage* (3.20) et précède le *premier effet principal* (3.16) d'un *artifice de divertissement* (3.15)

3.31

emballage primaire

regroupement d'un ou plusieurs *artifices de divertissement* (3.15) de mêmes catégorie et type, proposé à la vente au détail sous forme d'unité individuelle

3.32

effet principal

n'importe lequel des effets énumérés dans la classification conforme à l'ISO 25947-2 pour le type particulier d'*artifice de divertissement* (3.15)

3.33

projection de débris

fragments projetés latéralement par l'*artifice de divertissement* en fonctionnement

3.34

charge propulsive

composition pyrotechnique (3.36) qui se consume pour générer des gaz qui, à son tour, sert à propulser l'*artifice de divertissement* (3.15) entier ou à expulser un ou plusieurs *composants pyrotechniques élémentaires* (3.37) sans éclater le *corps de l'artifice* (3.14) et qui peut également transmettre l'allumage

3.35

mèche d'allumage apparente

mèche d'allumage (3.20) qui sort du *corps de l'artifice* (3.14) et sert à allumer l'article avec un délai donné

3.36

composition pyrotechnique

substance ou mélange de substances destinés, après allumage ou initiation, à produire un effet sonore et/ou visuel, et/ou à générer des gaz

3.37

composant pyrotechnique élémentaire

composant individuel qui fait partie d'un *artifice de divertissement* (3.15) qui, en fonctionnement, est destiné à brûler ou à exploser pour produire un effet visuel et/ou sonore

Note 1 à l'article: L'effet produit par un composant pyrotechnique élémentaire fait normalement partie d'une combinaison d'effets produits par l'*artifice de divertissement*.

3.38**charge sonore déflagrante**

composition pyrotechnique (3.36) qui, en fonctionnement, produit un effet sonore déflagrant

3.39**dispositif de lancement de fusée**

tube, châssis ou base à partir duquel ou de laquelle une fusée peut être lancée

3.40**assortiment**

emballage contenant plusieurs *artifices de divertissement* (3.15) de types et/ou catégories différents, proposé à la vente au détail sous forme d'unité individuelle

Note 1 à l'article: Un assortiment peut contenir des emballages primaires aussi bien que des artifices de divertissement individuels.

3.41**point d'essai**

emplacement dans la zone d'essai où l'*artifice de divertissement* (3.15) est placé au début d'un essai d'évaluation de performance

3.42**MA totale**

masse de *composition pyrotechnique* (3.36) dans l'*artifice de divertissement* (3.15), incluant la composition contenue dans la *mèche d'allumage* (3.20) ou les *relais de transmission* (3.44), les *têtes de friction* ou d'*allumage* (3.18)

3.43**essai de type**

essai effectué sur des échantillons de produits, représentatifs de la production prévue, afin de démontrer qu'ils satisfont aux dispositions de la série ISO 26261

3.44**relais de transmission**

composant d'un *artifice de divertissement* (3.15) destiné à transmettre, avec ou sans retard, l'allumage depuis une partie de l'artifice de divertissement vers une autre partie

ITh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

ISO 25947-1:2017
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c951529b-414e-4f11-8810-5d316b6ff69a/iso-25947-1-2017>